

Réponse-contribution à « *L'intelligence est dans le pré* »

J'étais présent à la librairie Ombres Blanches à Toulouse lors de la présentation de votre livre collectif «*L'intelligence est dans le pré*», qui m'a passionné car les questions dont il débat sont au cœur de ma réflexion, et de mon histoire.

Je me présente : je m'appelle Jean-Pierre Bernajuzan, j'étais agriculteur dans les Landes, j'ai pris ma retraite en 2008, à Toulouse.

Votre livre présente les éléments qui concernent ma propre histoire, de mon origine paysanne, de l'évolution à la fois de la société paysanne et de l'agriculture, et de l'évolution de la socialité inhérente qui les accompagne. J'ai vécu cette évolution, en résistance, en opposition même, en tous cas avec un regard extérieur, tout en vivant à l'intérieur.

Vous opposez et articulez, très justement, l'urbanité et la ruralité, mais je vous ferais remarquer que votre parole, votre discours, votre regard... sont urbains : vous êtes tous des urbains qui parlez des ruraux. Je ne vous en fais pas reproche, mais je vous le signale ; et c'est précisément ce que j'ai vécu moi-même : j'ai vécu dans une société rurale qui avait une «mentalité» rurale donc, avec une mentalité personnelle que l'on pourrait qualifier d'urbaine... mais j'ai une analyse plus large pour la définir.

J'ai relevé 3 lacunes dans votre livre, lacunes sur des questions qui ont été très importantes dans ma vie sociale et professionnelle :

- 1 L'interconnaissance rurale.
- 2 Les coopératives.
- 3 La révolution individualiste occidentale :
 - a) analyse de la structure interne des sociétés.
 - b) évolution sociale urbaine/rurale dans les pays en développement.

Voici ma contribution sur ces trois sujets...

1 L'interconnaissance rurale

Lorsque j'étais enfant et adolescent nous avions de nombreuses fêtes de famille ou autres, où les voisins étaient invités. Et j'étais intrigué par le fait qu'ils racontaient très souvent les mêmes histoires : je ne comprenais pas pourquoi ; je ne comprenais pas ce qu'ils (mon père aussi) trouvaient d'intéressant à les répéter... ils étaient intelligents, les histoires n'étaient pas spécialement drôles... J'ai publié une chronique : <http://jpajuzan.blog.lemonde.fr/2009/11/22/tais-toi-et-reste-a-ta-place/>

C'est dans le livre d'Henri Mendras *Sociétés paysannes* que j'ai trouvé la réponse ; il a cette phrase : «*Dans les sociétés d'interconnaissance, on ne parle pas pour informer, on parle pour situer chacun à sa place*».

Là j'ai compris : les sociétés d'interconnaissance sont les sociétés paysannes, les sociétés rurales où non-seulement tout le monde connaît tout le monde, mais connaît aussi l'ascendance, la parentèle de chacun ; dans ce cadre d'interconnaissance, l'identité de chacun est déterminée par sa position dans la société, qui est connue de tous, et position à laquelle tout le monde participe, cette position sociale inclut la position familiale connue de tous ; chacun est connu d'abord comme membre de sa parentèle.

Dans ce système grégaire, la position de chacun est hiérarchique et donc, chacun participe à la position des autres en prenant la sienne.

Ces voisins et mon père, par le biais de ces histoires toujours ressassées, reconsidéraient sans cesse la position des autres parce que ce faisant, ils réaffirmaient la leur : ce qui était le plus important pour eux.

Pendant toute ma vie rurale je n'ai été qu'«un» Bernajuzan, ce que j'avais à dire ne comptait pas. J'étais connu avant que je parle, ma parole n'avait donc aucune valeur, aucun intérêt, peut-être même aurait-elle été quasi impudique.

Je ne pouvais pas «me dire» parce que «j'étais déjà dit».

J'étais déjà connu, on connaissait ma parentèle, quelquefois mieux que moi, et la parole qui comptait était celle en rapport avec notre place dans la société ; j'ai vécu cette situation comme une oppression, à laquelle j'ai toujours résisté. Pour la faire cesser il aurait fallu que je participe moi-même à l'oppression... mais c'était impossible, non-seulement parce «ma» place sociale ne m'intéressait pas, mais que j'y aurais perdu le sentiment de ma légitimité, à laquelle je ne pouvais renoncer à aucun prix.

J'ai donc vécu ma vie rurale dans un mutisme contraint, je pouvais bien dire ce que les gens pouvaient entendre, mais ce n'était pas ce que j'avais à dire. Et j'avais beaucoup de choses à dire.

Voilà pourquoi j'ai pris ma retraite à Toulouse. Ici, en ville, on est obligé de m'écouter pour me connaître, parce qu'on ne me connaît que par ce que je dis. Ainsi ma parole, personnelle, est obligatoire, alors qu'elle était interdite de fait à la campagne.

On me dit : «*mais j'ai parlé avec des responsables syndicaux, professionnels... on peut parler !*». C'est oublier que la parole des syndicalistes n'est pas la parole rurale d'interconnaissance, car ils sont des médiateurs qui ont pris la relève des notables selon Henri Mendras. Je rappelle que Henri Mendras analysait les sociétés paysannes comme des sociétés dominées par une société «englobante», qui nécessitait une médiation entre elles. La parole des médiateurs n'est pas la parole rurale, mais quand on vient de l'extérieur, de la société urbaine, on s'imagine que l'on entre de plain-pied dans la société rurale, alors qu'ils ne disent que ce que les urbains peuvent entendre (comprendre, percevoir). J'ai souvent remarqué aussi que ces médiateurs n'étaient pas très clairs, ils ne savaient pas trop où ils se situaient...

À la suite des films de Raymond Depardon, Profils Paysans, j'ai prolongé mon analyse dans cette chronique : <http://jpajuzan.blog.lemonde.fr/2010/01/25/de-la-societe-paysanne-dhier-a-la-societe-dindividus-et-de-semblables-daujourd'hui/>

Depardon montre un monde paysan qui se meurt, mais sans être capable d'en analyser la cause ni les déterminants ni l'avènement du monde qui le remplace.

- Il montre d'une part des très vieux paysans qui ne quittent leur ferme que pour l'hôpital ou le cimetière, et d'autre part des agriculteurs plus jeunes qui n'ont plus la force d'arriver à l'âge de la retraite.

C'est effectivement ce que j'avais constaté moi-même : il y eut un temps où il fallait «chasser» les vieux pour qu'ils laissent la place aux jeunes, et à la génération suivante ils n'ont plus l'énergie pour arriver à la retraite.

Ce changement est remarquable.

À la société paysanne, rurale, d'interconnaissance, a succédé la société *«d'individus et de semblables»*, (je tiens cette dénomination de Robert Castel, je ne sais pas s'il en est l'inventeur). Celle-ci est urbaine, où l'anonymat implique l'individualité qui requiert la parole individuelle des personnes pour communiquer, alors que le paysan quasi mutique peut très bien communiquer et se faire entendre : il y a une antinomie entre les deux socialités.

Au fur et à mesure que la société d'individus et de semblables se développe, l'individu se libère et revendique cette liberté, les paysans devenus agriculteurs développent leur identité individualiste, tout en gardant les pieds dans la glaise paysanne... l'agriculteur de 56 ans qui *«n'en pouvait plus»*, qui aspirait à la retraite comme un naufragé à la bouée, avait acquis cette identité individualiste ne supportait plus sa situation (sa place) paysanne, tandis que les agriculteurs plus âgés qui gardaient leur socialité paysanne le pouvaient encore.

La généralisation de cette lassitude signifie que les agriculteurs vivaient encore sous l'emprise de la société paysanne, qu'ils supportaient cette vie à cette condition, et ça a bien l'air d'être terminé.

Que vous ayez oublié cet aspect de la ruralité est une lacune grave car elle explique l'incompréhension profonde entre les ruraux et les citadins, chacun percevant l'autre à partir de sa propre mentalité, chacun ignorant sa propre mentalité tout en ignorant celle de l'autre. Mais les changements que vous indiquez dans les populations rurales diverses et d'origine urbaine changent la donne, cette socialité rurale paysanne ancestrale a été subvertie... Mais la *«société d'individus et de semblables»* a une origine beaucoup plus ancienne et plus profonde, j'y reviendrai en développant le 3^o point.

2 Les coopératives

J'ai été étonné de ne rien lire sur la fonction pourtant fondamentale des coopératives dans la production agricole, sur l'organisation, le soutien technique et commercial, la mutualisation et la sécurisation des parcours professionnels.

Sans les coopératives, les agriculteurs seraient individuellement seuls face au marché et aux négociants, peu d'entre-eux auraient la capacité de maîtriser seuls les nouvelles technologies ; seuls alors les plus performants, en grossissant, deviendraient des entités capables d'affronter et de rivaliser avec les autres acteurs économiques, en salariant les agriculteurs moins performants... Ça en aurait été terminé des exploitations familiales : la paysannerie aurait été salariée !

Les coopératives ont été l'instrument du progrès technique, de sa vulgarisation, de la transformation du milieu agricole, elles sont l'intermédiaire entre les producteurs et l'industrie et la recherche scientifique en amont d'une part, entre les producteurs et les distributeurs en aval d'autre part.

Elles remplissent une fonction stratégique, et cette fonction nécessite de leur part un positionnement économique suffisamment fort pour être en mesure de remplir leur fonction coopérative : autour de l'an 2000, j'entendais un débat qui primait la fonction «entreprise» de la coopérative plutôt que celle de... coopérative justement.

La problématique était celle-ci : pour que la coopérative survive dans la concurrence mondialisée, il fallait d'abord que l'entreprise soit performante et compétitive : et ce n'est qu'à cette condition qu'elle pourrait continuer de remplir sa fonction coopérative, sinon elle disparaîtrait et toutes ses fonctions ne seraient plus remplies.

Jusqu'ici elles ont été l'intermédiaire entre les producteurs et la science, l'industrie et le marché, la distribution... elles pourraient sans doute jouer un nouveau rôle, même partiel, dans une agriculture réorganisée. En tous cas elles en ont la capacité d'organisation, de puissance financière, d'expertise technique.

3 La révolution individualiste occidentale

On le voit, l'évolution de l'agriculture et de la ruralité se déroule en articulation avec celle de la société et celle du monde... Mais quel est le moteur de cette évolution ? D'où vient-elle ? Depuis quand ? En définitive, quel est le déterminant de cette évolution ?

Il prévaut, chez les gens cultivés qui ont fait leurs humanités, l'idée que la philosophie mène l'évolution occidentale depuis la Grèce Antique, et comme l'Occident domine le monde, mène aussi l'évolution du monde tout entier... Ainsi, l'histoire du monde s'identifierait à celle de la philosophie occidentale ; les historiens aussi bien que les antiquisants contestent radicalement cette vision de l'histoire du monde, mais elle prévaut quand même. Évidemment avec cette conception, on n'est pas près de comprendre l'évolution de la société moderne et encore moins celle de la ruralité.

Adhérent et animateur du Grep Midi-Pyrénées, j'essaie d'introduire dans leur réflexion la vision des historiens et des antiquisants telle qu'ils l'ont établie par leurs travaux scientifiques, ce n'est pas gagné...

Le livre de l'historien médiéviste Joseph Morsel : [L'Histoire \(du Moyen Âge\) est un sport de combat...](#) sur internet, est une bonne synthèse de la recherche actuelle des historiens médiévistes, sur l'avènement de l'Occident, de son développement, de ses déterminants, et de sa domination sur la planète entière.

On y voit que la philosophie n'est pas ce déterminant, ni la science, ni la politique, ni l'économie... non, c'est un système social qui a été inventé, c'est à dire que les rapports sociaux ont été changés : et ce sont ces nouveaux rapports sociaux qui ont progressivement entraîné les changements sociétaux, juridiques, économiques, puis politiques... la philosophie n'a fait que les accompagner ; plus productifs ils ont permis la domination de l'Occident sur le reste du monde.

C'est spécifiquement l'Occident qui a inventé ces changements, comment ?

L'Occident naît à la chute de l'Empire Romain, il est l'aire d'influence de l'Église d'Occident, l'Église catholique. À ce moment-là le pouvoir étant devenu vacant, l'Église, seule institution en état de marche s'est demandé comment assurer sa domination sur ce chaos : par le savoir ! D'après les médiévistes, en l'an 1000 l'essentiel du travail de construction de notre société occidentale aurait été accompli, après l'an 1000 l'action de l'Église devient apparente parce qu'elle est en mesure d'imposer son hégémonie.

Par l'interprétation qu'elle a fait des textes sacrés, l'Église catholique a voulu remplacer la filiation charnelle par une filiation spirituelle, et c'est son action pour instituer cette filiation spirituelle qui a en définitive changé la structure sociale, changement qui a entraîné les évolutions fondamentales qui ont abouti à notre société individualiste humaniste démocratique, et pour reprendre la formule de Robert Castel, à notre « société d'individus et de semblables. »

Il faut bien remarquer que cette interprétation est spécifique à l'Église catholique, et que l'Église Orthodoxe n'a pas fait la même, et n'a donc pas abouti aux mêmes résultats, pourtant sur la base des mêmes textes sacrés.

- - - - La déparentalisation du social

L'organisation sociale non impériale assurée par l'Église catholique constitue une particularité absolue de l'Occident chrétien, qui aurait fondé l'unité culturelle de l'Occident.

Dans les sociétés anciennes européennes (comme dans toutes les autres, en tous temps), la valeur sociale des personnes était déterminée par leur position au sein de l'ensemble des rapports de parenté de leur société, qui s'imposent à tous et à chacun. En Occident, au Moyen-Age, un long processus d'évolution relativise ces rapports de parenté qui ne seront plus primo-structurants.

L'Église a disqualifié la parenté charnelle et l'a remplacée par la parenté spirituelle.

L'Église a mis cette "déparentalisation" en oeuvre au niveau de son recrutement.

L'Église latine se constitue précisément au Moyen-Age en une institution explicitement fondée sur la marginalisation des rapports de parenté charnelle :

- Célibat et chasteté, excluant par principe toute filiation interne au clergé.
- L'Église prend le contrôle de l'alliance matrimoniale, impose le nom de baptême.
- Aucune généalogie en dehors du cercle royal.
- Culte des ancêtres remplacé par le culte des saints, et en faveur des morts en général, est un recul de la pertinence sociale de la filiation.
- C'est le prêtre qui au moment du baptême fait de l'enfant une personne, alors qu'en Grèce et à Rome, c'est le père charnel qui le faisait.
- L'Église s'est donc approprié les fonctions de socialisation dévolues antérieurement aux rapports de parenté.
- En disqualifiant la parentèle, elle a valorisé le noyau familial : elle a donc institué la famille nucléaire.

La société médiévale devient une société sans ancêtres, la commémoration des défunts est assurée collectivement ; les morts ne sont donc plus des morts des familles, mais des communautés d'habitants (monuments aux morts).

C'est le mariage chrétien qui a structuré la société médiévale sur une base non parentale.

L'appartenance parentale n'est plus le fondement de l'appartenance sociale.

Avec le baptême des enfants et le mariage chrétien, on passe d'un schéma biblique qui disqualifie la parenté charnelle, à la définition de normes pratiques qui mettent les clercs en position dominante.

C'est à ce niveau de production de normes que se joue la particularité de l'Occident latin, puisqu'il partageait avec Byzance les mêmes textes sacrés qui n'y ont pas abouti aux mêmes résultats sociaux.

C'est donc bien que l'effort clérical pour définir un certain exercice de la parenté a eu une efficacité particulière.

Le XIe siècle constitue un tournant parce que l'Église est en mesure alors d'imposer son interprétation hégémonique des textes sacrés, et donc de contrôler le social.

Déparentalisée, l'Église est dirigée par une aristocratie ecclésiastique qui se recrute de manière déparentalisée.

De ce fait, le recrutement déparentalisé devient le signe de la supériorité sociale.

- - - - Le spatial se substitue au parental

Pour situer une personne, on tend de plus en plus à la localiser : elle est de *tel endroit*, plutôt que de *telle famille*. Les bourgeois du Roi deviennent les bourgeois de Paris...

Le *de noble* est le résultat de cette spatialisation du social.

Dans la période précédente, c'est la personne qui donnait le nom au lieu.

Désormais c'est le lieu qui donne son nom à ceux qui le détiennent.

Le Roi régnait sur des personnes, il règne dorénavant sur un espace.

L'enracinement du social.

Les descendants se transforment en héritiers.

C'est un élément essentiel du processus spatialisation/déparentalisation.

Les personnes, leur naissance, leur mariage, leur succession, sont fondamentalement soumis aux impératifs de préservation et de transmission du patrimoine, qui s'imposent aux personnes.

Ce n'est plus le descendant qui hérite de la terre, c'est la terre qui hérite de l'héritier.

Le pouvoir s'enracine, d'une domination itinérante, on passe à une domination spatiale.

Se généralisent alors les communautés d'habitants, villages, bourgs, villes...

Le rapport social de base : habiter.

Alors qu'auparavant on appartenait à une famille, à un maître.

Fondamentalement, habiter signifie être de quelque part, avoir des voisins, produire quelque part.

C'est parce les habitants pouvaient désormais avoir le sentiment d'avoir en commun un certain espace, qu'une nouvelle cohésion sociale a pu émerger à mesure que s'affaiblissait celle fondée sur les rapports de parenté.

La spatialisation est ce qui distingue radicalement le principe communautaire occidental des autres formes que l'on rencontre ailleurs ou auparavant.

De même que la déparentalisation signe la spécificité occidentale...

L'adjectif *occidental* ne signifie en aucun cas *européen* ou *blanc*, mais renvoie à un mode d'organisation sociale dans lequel les rapports de parenté sont secondaires.

C'est la domination interne (dominants sur dominés occidentaux) qui est plus performante, et qui a entraîné la domination externe des occidentaux sur le reste de la planète.

L'organisation productive agricole ou artisanale, en ville ou au village, a 2 niveaux :

1 La famille, le *feu*, la maison où le chef de feu organise l'usage de la force de travail (épouse, enfants, domestiques) et en assure la répartition du fruit.

2 La communauté d'habitants : dispersion des parcelles, vaine pâture...

Par ailleurs, les enfants sont soumis aux exigences de reproduction de l'unité d'exploitation, qui engendre le célibat, âge au mariage tardif, émigration des cadets.

- Ce système se généralisant, le *jeune* dispose de façon autonome de sa force de travail, devient donc salarié, et dans lequel chacun des membres du foyer peut avoir un patron particulier.

- - - - L'avènement du salariat

Dominant à partir du 18^e siècle, il présuppose *la propriété de soi*, à savoir la liberté de sa force de travail.

Le salariat ne peut se développer que dans une population dont les membres sont libres de disposer de leur force de travail, ce qui exclut les systèmes serviles, et aussi les systèmes de parenté.

Mais la liberté de la force de travail ne peut aboutir au salariat que si elle est libre de ses mouvements.

L'enracinement qu'a constitué la spatialisation n'a pas signifié l'immobilisation, mais l'encadrement de la circulation de la population : circulation des *bons* ouvriers, répression des *vagants*.

Le double processus de déparentalisation et de spatialisation a conduit à la croissance matérielle de l'Occident.

Mais cette richesse n'est jamais en soi la garantie du succès, tout dépend de la capacité d'analyse : du possible, de l'inutile et du néfaste... donc de l'existence durable de compétences.

Ce qui est devenu le mode principal d'accès au pouvoir, ce sont les compétences.

Ce qui a eu 2 conséquences majeures :

1 L'idéal démocratique.

2 Cela signifie que ceux qui accèdent au pouvoir sont tendanciellement les plus instruits et les plus informés, que ces sociétés sont tendanciellement dirigées par les plus savants.

L'Église a été le laboratoire de la méritocratie.

Dès l'époque mérovingienne le clergé met en place et contrôle une culture latine, peuple les écoles, universités dès leur fondation soumises à la tutelle pontificale, qui font émerger les plus brillants.

Les plus compétents forment le haut clergé, les conciles, les entourages princiers et royaux.

- La société médiévale, quoique radicalement distincte, n'est pas l'inverse de la société contemporaine, mais bien plutôt sa matrice -.

La société d'individus et de semblables

L'individualisme est né de l'émancipation des individus à l'égard de leur famille, et la structuration sociale de cet individualisme est le salariat. Car le salariat permet aux individus émancipés qui ont perdu l'assistance de leur famille, d'acquérir les moyens de vivre et de se socialiser.

De cette émancipation est résultée pour ces individus la liberté par l'autonomie qu'elle leur apportait, et l'égalité de fait entre-eux, puisqu'ils échappaient à la hiérarchie du groupe familial. Progressivement, la société toute entière s'est structurée sur cette base salariale, le salariat est devenu dominant à partir du 18^e siècle.

En quittant leur famille, les individus en ont perdu la légitimité que leur appartenance familiale leur apportait : c'est alors que l'humanisme, d'origine orientale, est apparu pour leur apporter une légitimité propre, intrinsèque, en-soi... et sans appartenance. Le droit humaniste a progressivement structuré la société individualiste, où l'individu est légitime en lui-même, et où tous les individus sont égaux entre-eux dans la mesure où ils échappent à la hiérarchie familiale. Cette société individualiste fournit les piliers de notre société moderne : liberté, égalité, légitimité et autonomie des individus, qui constituent la base de la société démocratique.

La société aboutie de cette évolution individualiste est la «société d'individus et de semblables» énoncée par Robert Castel.

Telle qu'elle nous est présentée, cette invention du système social occidental intéresse particulièrement la ruralité paysanne ; en effet, c'est au sein de la famille paysanne que cette révolution s'est exercée :

- Les individus (enfants) qui s'émancipent de leur famille, c'est essentiellement des familles paysannes qu'il s'agit. Lorsqu'ils quittent leur famille et qu'ils deviennent salariés, ils quittent aussi sans doute majoritairement l'agriculture, et de plus en plus. Ainsi, la société salariale s'est constituée par l'exode paysan, vers toutes sortes d'autres métiers, mais pas forcément vers la ville.
- Ce qui signifie que les familles paysannes ont gardé en interne le même fonctionnement, tout en fournissant les troupes salariées, mais en dehors d'elles.
Ceci me permet de comprendre comment le système hiérarchique familial a pu perdurer aussi longtemps : en effet je l'ai moi-même encore connu dans les années 60. «Fils de la maison», je n'avais aucun droit, je travaillais 6,5 jours sur 7, sans être payé, sans congés, alors que les employés de mon père avaient des droits en tant que salariés. Ce statut de non-droit familial dénommé «aide familial», s'inscrit dans le droit général : ces années d'aide familial n'ont pas compté pour ma retraite !

L'exploitation familiale est contraire à l'individualisme et à l'égalité entre les sexes

Vous évoquez les exploitations familiales, mais sans les analyser, sans analyser les rapports au sein de cette structure de production.

Il faut bien se rendre compte que ces rapports sont hiérarchiques, si exploitation familiale il y a, cela signifie que le couple travaille ensemble, et que le chef d'exploitation, c'est à dire le mari, domine et commande... et la femme obéit. Concrètement, le mari exploitait et sa femme tenait sa comptabilité. Bien-sûr dans les faits, cela se passe plutôt en douceur, mais la structure inégalitaire est bien là.

La défense des exploitations familiales après-guerre, au moment où l'individualisme, égalitaire, promouvait la parité et l'égalité entre les sexes... était à contre-temps !

Personnellement, j'étais totalement hostile à l'exploitation familiale, car je n'aurais pas pu supporter que ma femme ne soit pas mon égale ; mon exploitation était donc individuelle, et ma femme travaillait à l'extérieur.

L'exploitation familiale est donc venue prolonger la structure paysanne archaïque, au lieu de partager l'émancipation des femmes qui dans l'agriculture aura attendu encore plusieurs décennies.

Mutation rurale et mutation sociale

Comme vous le présentez dans votre livre, cette société paysanne, rurale, d'interconnaissance, a vécu ; elle demeure rurale certes, mais les autres aspects ancestraux ont disparu.

La société paysanne traditionnelle était une communauté hiérarchique, mais unifiée, où chacun reconnaissait sa place par rapport aux autres, car chacun connaissait les autres, leur parentèle, leur histoire... Aujourd'hui c'est terminé, les néo-ruraux entrent dans la ruralité sans cette interconnaissance, ce qui change les rapports sociaux ainsi donc que la nature de cette société ; les différents groupes s'ignorent, se méfient les uns des autres, ne se comprennent pas, voire se haïssent. En tous cas, ils ne constituent plus une société unifiée, mais fragmentée, ou même fractionnée. D'un village à l'autre l'équilibre social change, et dans l'incompréhension réciproque, les intérêts antagoniques, les cultures différentes... Les médiations anciennes ne fonctionnent plus.

Surtout, la société rurale n'a plus d'identité propre qui lui permette de s'assumer face à la société dominante, mais qui n'est plus dominante, la société rurale fait partie de cette société commune, globale, mais avec sa spécificité rurale qui est l'éparpillement, la dé-centralité, par rapport à la centralité urbaine, centralité qui commande, ordonne, initie...

Autrefois la société paysanne-rurale était relativement autarcique, l'emploi y était donc principalement localisé sur place, aujourd'hui il n'y a plus d'autarcie et l'emploi est global.

Aujourd'hui, la société globale est individualiste-salariale, et la société rurale s'y insère ; l'éloignement intrinsèque de la société rurale constitue l'élément fondamental de sa nature depuis qu'elle n'est plus essentiellement paysanne-agricole. La question qui se pose est : Comment être un « individu-salarié-rural » c'est à dire éloigné ? Comment être intégré tout en étant éloigné ? Surtout quand on est pauvre ? La réponse n'est pas simple...

La société globale elle-même s'individualise de plus en plus, et les structures sociales-étatiques sont de moins en moins adaptées à cette individualisation : l'insertion sociale et professionnelle des individus salariés requiert une sécurité-mobile de l'emploi, alors que pour l'instant il n'en existe qu'une sécurité grégaire, attachée à une entreprise, par un statut, accordée par l'employeur, qui sélectionne les salariés dont il a besoin : les autres sont mis hors-jeu, sans ressources, sans sécurité...

Depuis la fin des 30 Glorieuses on a vu apparaître les « nouveaux pauvres » puis les SDF, la précarité n'a cessé de croître, alors que pourtant, la richesse augmentait : elle a à peu près doublé. On vit ce paradoxe : on se précarise en s'enrichissant !!

Les politiques mises en œuvre ne visent pas à résoudre cette précarité mais prétendent créer des emplois, alors que cette création nécessite une croissance très élevée de plus en plus impossible à atteindre : elles n'ont aucune chance de réussir. Et de toutes façons la précarité ne sera en rien réduite. On est dans cette logique bizarre : l'absence de croissance, c'est à dire une même croissance d'une année à l'autre, cette stagnation produit une catastrophe sociale ; la fuite en avant de la croissance est indispensable, alors qu'elle est de plus en plus impossible autant sur le plan économique que sur celui de l'environnement.

Et personne n'envisage autre chose, sauf le partage du travail, mais dans le même cadre.

Solidarité collective salariale

L'individualisation toujours croissante fait perdre aux individus la sécurité grégaire de l'ensemble des institutions anciennes : famille (stable), entreprise (CDI), village (autarcie), État, collectivités territoriales et entreprises publiques (fonctionnaire et assimilé)... L'État et les collectivités territoriales sont de plus en plus impuissantes, ils s'épuisent à essayer de répondre aux besoins sociaux : ils échouent tout en creusant leurs déficits... La précarité qui en résulte va continuer de croître.

On ne se rend pas compte que les solutions adoptées ne correspondent pas aux exigences de la nouvelle socialité : par socialité j'entends la manière d'être en société.

La nouvelle socialité est de plus en plus individualisée, il faut donc que les solutions proposées répondent à cette individualisation : or les solutions proposées sont toujours grégaires, elles correspondent à l'ancienne socialité grégaire ; elles ne répondent donc pas aux besoins des individus qui se retrouvent de plus en plus précarisés.

Le développement de l'individualisme salarial est tel que le salariat représente aujourd'hui environ 90% de la population active, c'est à dire l'essentiel. L'inégalité est extrême au sein de ce salariat, et la solidarité collective n'y existe pas, n'existe que la solidarité grégaire des statuts et de l'emploi au sein de l'entreprise, les syndicats de salariés ne sont en mesure de défendre que les avantages acquis des salariés qui les ont acquis, et contre les intérêts des autres salariés qui ne les ont pas acquis. En définitive, l'action syndicale actuelle aggrave et verrouille l'inégalité et la précarité salariale.

À mon avis, la voie pour résoudre cette précarité individuelle est la **solidarité collective salariale**, parce qu'elle permet la prise en compte de chacun des individus dans leur parcours socio-professionnel, en leur assurant une sécurité dans leur mobilité ; mobilité que l'économie exige de plus en plus.

La sécurité doit être mobile. Alors que la sécurité actuelle est toujours affectée à un emploi particulier, avec un statut particulier, dans une entreprise ou une administration particulière. La sécurité individuelle se situe - **entre** - les différents employeurs, ce qui signifie que cette sécurité individuelle n'est plus accordée par l'employeur, mais par la solidarité collective entre tous (TOUS) les salariés. Tous les salariés, c'est à dire qu'ils doivent renoncer à leurs avantages particuliers qui les protègent... pour l'instant.

J'ai publié une proposition : <http://jpajuzan.blog.lemonde.fr/2011/01/17/la-reforme-du-salariat/>

Je pense que la ruralité nécessite plus encore l'action de cette solidarité collective salariale, pour assurer le lien animé entre les salariés et les entreprises, plus encore car la dispersion et l'éloignement aggravent la situation des ruraux.

L'erreur constante est de considérer les différentes instances sociales et étatiques comme immuables, ainsi que leurs rapports entre-elles et avec l'économie. L'État s'est historiquement constitué d'une certaine manière, qui s'avère aujourd'hui contreproductive : en effet l'État n'a pas la capacité de mettre en œuvre, d'animer la solidarité collective, parce qu'il est en position de surplomb par rapport à la société ; de cette position de surplomb il ne peut accorder que des avantages particuliers, à certains et pas à d'autres, car il ne peut accorder tout à tout le monde, il bloquerait les systèmes social et économique. C'est là le fait majeur : **L'État ne peut pas exercer la solidarité collective ; la solidarité collective ne peut être exercée que par la société, entre ses membres.**

Autrement dit, c'est l'État lui-même qui empêche que la solidarité collective se mette en place. Et si on instaurait cette solidarité collective, les prérogatives de l'État ainsi que celles de la société seraient modifiées, de même que leurs rapports entre-eux.

Ce qu'il faut instaurer, c'est une dynamique, une dynamique de solidarité collective, mobile. Alors que la solidarité actuelle est d'une part grégaire pour l'essentiel, et d'autre part statique, parce qu'elle le fait de structures étatiques qui n'ont pas la faculté d'agir autrement. C'est là la spécificité de ma proposition.

Développement des pays pauvres

On observe que les pays pauvres ne peuvent se développer qu'en adoptant le «système social occidental», avec son salariat et son individualisme afférents : il n'existe pas de pays qui se soient développés sans l'avoir adopté. On peut donc dire que le monde entier devient occidental, mais par le système social et non par la culture, la philosophie, la religion ou le système politique.

Dans les pays en développement cet individualisme salarial s'instaure par l'urbanisation : en effet en ville, les rapports de parenté tribaux, de lignage, etc. perdent leur pertinence et leur efficacité, et sont remplacés par des rapports salariés, donc individualisés...

Certes, mais qu'en est-il dans les campagnes ? Les paysans, ruraux, vont rester en dehors de cette modernisation ; alors que la modernité occidentale s'est construite sur la mutation de la structure familiale paysanne, la paysannerie des pays en développement risque d'être abandonnée à son sort, hors du mouvement général du monde...

On vérifie une fois de plus qu'à prendre l'économie comme moteur de l'action politique, on risque d'oublier et d'abandonner des pans entiers de l'humanité, parce qu'ils ne s'inscrivent pas dans l'économie mondialisée. Qu'a à faire l'économie des paysans du Maghreb et Machrek qui sont pauvres, improductifs et qui ne consomment pas ?

Individualisme salarial mondial

J'ai pris le soin de rappeler l'origine sociale de la modernité individualiste occidentale, devenue mondiale par la domination de l'Occident, pour pouvoir situer l'endroit et la manière d'agir. La modernité occidentale a été une révolution sociale, et c'est cette révolution sociale qui reste à aboutir, dans ses prolongements les plus individualisés. C'est par le salariat que cet individualisme est advenu avec tous ses droits afférents, en particulier la démocratie qui ne peut s'exercer qu'avec des citoyens libres, c'est à dire individuellement libres, le salariat est la structure sociale de l'individualisme... c'est donc par la maîtrise et la réforme du salariat que la socialité actuelle peut être rendue vivable pour tous.

L'objectif, l'ambition, est d'arriver à réaliser une solidarité collective pour nous permettre de vivre une vie commune et partagée, dans un monde commun, et dans notre socialité de plus en plus individualisée.

À mon avis, ce n'est pas dans les structures statiques comme les institutions étatiques ou para-étatiques (Sécurité Sociale, Pôle Emploi...) ni territoriales (communes, départements, régions) que l'on peut agir efficacement, mais par la dynamique sociale interne... et ce n'est qu'ensuite que cette action pourra s'articuler et s'inscrire dans les structures existantes.

Les différents textes de «L'intelligence est dans le pré», même s'ils ne m'apprennent pas positivement grand-chose car j'étais déjà assez averti de la situation actuelle de la ruralité, ont la vertu d'en formuler les éléments pour nous permettre de l'appréhender, et peut-être d'agir afin de lui donner un avenir fiable.

Un texte m'a particulièrement intéressé, c'est celui qui s'intitule «Campus des champs», où il est proposé de rassembler sur un même campus, la collège, le lycée et l'Université. En effet la manière dont on socialise les enfants actuellement dans notre société individualiste me semble problématique, et porteuse des difficultés de leur socialisation consécutive.

Dans la société précédente, et paysanne en particulier, les enfants étaient élevés par l'ensemble du groupe familial, et d'autant plus que les familles étaient nombreuses, les aînés participaient à l'éducation des plus petits ; ces aînés constituant des modèles-relais pour les plus jeunes : ainsi l'éducation était une pratique et une responsabilité collective, et la société toute entière reflétait cette éducation grégaire-collective familiale.

Il n'en est plus ainsi, la famille nucléaire réduite à 1, 2 ou 3 enfants pratiquement du même âge, exclut d'autre participation que celle des 2 parents ; et la société reflète à son tour cet état de fait : l'éducation des enfants est devenu l'affaire exclusive de leurs parents respectifs et, individualisme oblige, l'intervention des autres adultes est désormais perçue comme une immixtion illégitime dans l'intimité de la famille. Ainsi donc, dans l'espace public, collectif, les enfants sont, soit livrés à eux-mêmes, soit sous la responsabilité exclusive des éducateurs es-qualité, sans plus aucune responsabilité collective. J'ai entendu un jour un vétérinaire dire «*Si on élevait les chiens comme on élève les enfants, on en ferait des bêtes féroces*»...

À ce défaut, s'en ajoute un second : pour les instruire, on réunit les enfants du même âge, à l'exclusion de tous autres âges, c'est compréhensible d'un point de vue scolaire, mais pour leur socialisation c'est catastrophique car on les prive des modèles-relais des plus âgés par lesquels les plus jeunes se projetaient vers l'avenir qu'ils représentaient pour eux.

Ainsi on se prive du moteur principal de la socialisation des enfants qu'est l'identification. Votre «Campus inter-âges» répond à cette difficulté.

Je vous remercie d'avoir eu la patience de me lire.

Jean-Pierre Bernajuzan